



GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENT(E)S

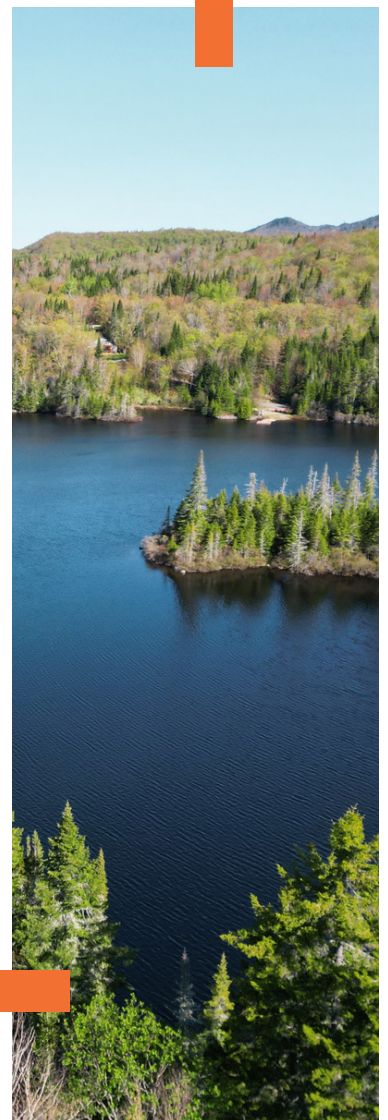
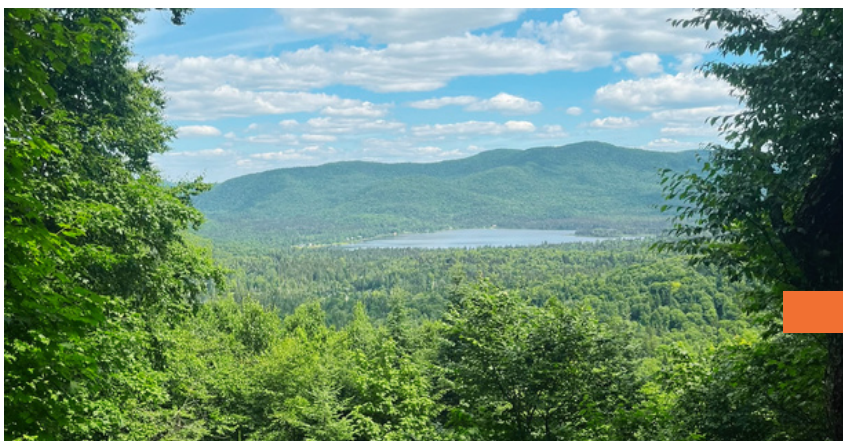
VAL-DES-LACS

BIENVENUE
AU COEUR DE LA NATURE



Sommaire

- 3. Mot de bienvenue
- 4. Le portrait de Val-des-Lacs
- 5. Les services de la municipalité
- 6. La vie citoyenne
- 7. Collecte des matières résiduelles
- 8. Les parcs riverains
- 9. Les activités sportives
- 10. La vie communautaire et location de salle
- 11. La bibliothèque
- 12. Famille
- 13. Les demandes de permis
- 14. Le paiement des taxes municipales
- 15. La politique MADA et le transport collectif
- 16. Bon à savoir
- 17. Contact de la municipalité





Mot de bienvenue de la mairesse

2025 à aujourd'hui

Patricia Lacasse

Chères nouvelles citoyennes, chers nouveaux citoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Val-des-Lacs.

Vous avez choisi de vous établir dans une municipalité exceptionnelle, où la beauté des paysages, la richesse de notre environnement naturel et la qualité de vie occupent une place privilégiée. Notre territoire est un patrimoine précieux que nous avons à cœur de préserver. Ensemble, nous devons continuer à le protéger afin qu'il demeure un milieu de vie unique pour les générations à venir.

Votre arrivée est une belle contribution à notre communauté. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux résidents et votre intégration est une priorité pour nous. Une municipalité vivante et accueillante se construit grâce aux liens qui se développent entre les citoyens, à leur participation et à leur sentiment d'appartenance.

Soyez assurés que le conseil municipal et l'équipe du service municipal demeurent disponibles et à votre écoute. Le dialogue avec les citoyens, le partage d'idées et la collaboration sont au cœur de notre façon d'agir. Vos questions, vos suggestions et vos préoccupations sont importantes et contribuent à faire évoluer notre communauté.

Nous vous invitons à découvrir Val-des-Lacs, à participer à la vie municipale et à profiter pleinement de tout ce que notre milieu a à offrir.

Au nom du conseil municipal et de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue chez vous, à Val-des-Lacs. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et espérons que vous y trouverez un lieu où il fait bon vivre.

Bienvenue dans notre bellecommunauté!

LE PORTRAIT DE VAL-DES-LACS



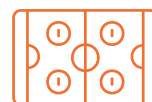
8 0 0 Résident(e)s en 2026

1 bibliothèque



1 2 7 Km² superficie de territoire

1 patinoire



4 2 Lacs

2 terrains
Tennis/Pickleball



+ 2 5 Km de sentiers de plein air

1 Centre
communautaire
et culturel



2 Parcs riverains

1 aire de jeux



LES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ



DIRECTION GÉNÉRALE

Caroline Champoux
(819) 326 - 5624 poste 3611
dg@val-des-lacs.ca



SERVICE DE L'URBANISME

Julien Lalumière
(819) 326 - 5624 poste 3604
urbanisme@val-des-lacs.ca



SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Philippe Lafrenière
(819) 326 - 5624 poste 3614
inspecteur@val-des-lacs.ca



SERVICE DES FINANCES

Annie Lanctôt
(819) 326 - 5624 poste 3606
adj.finances@val-des-lacs.ca



SERVICE DES LOISIRS, COMMUNICATION ET VIE COMMUNAUTAIRE

Kimberley Delplan
(819) 326 - 5624 poste 3602
comm@val-des-lacs.ca



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET PARCS

Jérémy Martin
(819) 326 - 5624 poste 3605
voirie@val-des-lacs.ca



SERVICE RÉCEPTION ET TAXATION

Chloé Deslauriers
(819) 326 - 5624 poste 3600
info@val-des-lacs.ca



SERVICE BIBLIOTHÈQUE

Diane Thomas
(819) 326 - 5624 poste 3607
biblio@val-des-lacs.ca

À l'écoute et à la disposition de nos citoyens.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est là pour vous représenter, vous écouter et travailler au bien-être de toute la communauté. Il veille à prendre des décisions responsables pour assurer un développement harmonieux de Val-des-Lacs, préserver notre environnement exceptionnel et répondre aux besoins des citoyens.

Votre participation, vos idées et vos échanges avec le conseil contribuent à bâtir une municipalité dynamique, accueillante et tournée vers l'avenir.

Pour découvrir vos élu(e)s : [Les membres du conseil municipal](#)

LES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal ont lieu habituellement le 3e lundi de chaque mois à 18 h au 349, chemin Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs. Ces rencontres sont ouvertes à tous les citoyen(ne)s et comprennent une période de questions permettant d'échanger avec vos élu(e)s.

Pour consulter l'ordre du jour, les procès-verbaux et l'enregistrement : [Les séances du conseil](#)

PARTICIPATION CITOYENNE :

Votre implication, vos idées et votre participation sont au cœur d'une communauté vivante. À Val-des-Lacs, nous vous invitons à découvrir nos comités et à vous joindre aux citoyens engagés qui contribuent activement au développement et au rayonnement de notre belle communauté.

- Comité Loisirs
- Comité Patrimoine & Culture
- Comité Parc Régional
- Comité Consultatif en Environnement (CCE)
- Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)
- OBNL Sentiers Val-des-Lacs

Envie de faire du bénévolat ?

- Tous les comités
- Jardin communautaire
- Bibliothèque Val-des-Lacs
- Sentiers Val-des-Lacs
- Dîner rayon de soleil
- Coopérative alimentaire



LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



CALENDRIER DE COLLECTE

Pour connaître les dates de collecte des matières résiduelles (ordures, recyclage, compost et autres collectes), nous vous invitons à consulter le calendrier à jour disponible sur le site Web de la municipalité : [Calendrier des collectes](#)



LES BACS

Les trois bacs sont obligatoires pour chaque propriété :

- Bac noir : 130 \$ — limite d'un bac noir par propriété.
- Bac brun : 110 \$.
- Bac vert ou bleu : fourni gratuitement par la municipalité.



POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE/CHEMINS

- Les poignées et les roues orientées vers la résidence
- Sortit au plus tôt 24h avant la collecte
- Les bacs doivent être espacés de 60 cm entre eux et de tous éléments alentours
- Couvercle fermés et libres de toute attache
- En période hivernale, les bacs doivent être déneigés et déglacés



LES GROS REBUS

La collecte des gros rebuts a lieu une fois par année, au mois de mai. Les détails concernant les modalités et les dates de collecte sont communiqués à l'avance sur notre site Web ainsi que dans nos différentes communications municipales.

L'ÉCOCENTRE

20 chemin richard, Val-des-Lacs, J0T 2P0, Val-des-Lacs

Chaque geste compte pour préserver la beauté de Val-des-Lacs. Nous vous invitons à utiliser l'écocentre pour y déposer vos résidus admissibles et ainsi participer activement à la protection de notre environnement.

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| • Matériaux de construction | • Encombrants ménagers |
| • Appareils électroniques | • Pneus (sans jantes) |
| • Résidus domestiques dangereux | • Objets métalliques |

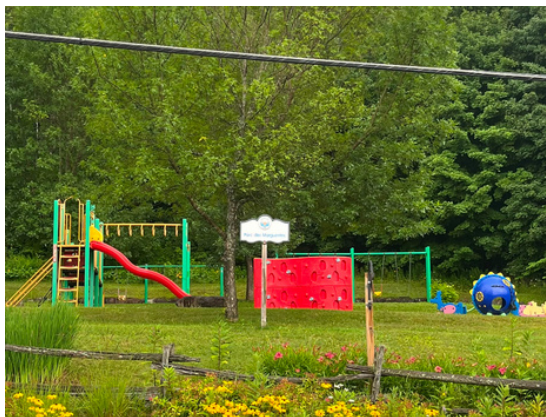
Afin de faciliter votre visite à l'écocentre, nous vous invitons à trier vos matières avant votre arrivée. En regroupant les matériaux (bois, métal, carton, résidus verts, encombrants, etc.), vous contribuerez à accélérer le dépôt et à améliorer le service pour tous.



Les citoyens de Val-des-Lacs peuvent se présenter dans tous les écocentres de la MRC des Laurentides (avec preuve de résidence) afin d'y déposer leurs matières et profiter des services offerts, consultez le lien suivant pour prendre connaissance des municipalités accessibles ainsi que les horaires des différents écocentres: [Liste des écocentres de la MRC](#)

Mercredi et Samedi
De 9h00 à 16h30





NOS PARCS

Afin de favoriser la qualité de vie de ses citoyens, la Municipalité met à votre disposition des parcs riverains aménagés où vous pourrez profiter pleinement de nos magnifiques lacs dans un environnement accueillant et respectueux de la nature.



PARC DES MARGUERITES

349 chemin Val-des-Lacs, J0T 2P0, Val-des-Lacs. En face de l'hôtel de ville.

Le parc des Marguerites offre un espace idéal pour les familles. Vous y trouverez une aire de jeux avec des modules et des balançoires, ainsi que des tables de pique-nique pour profiter pleinement de votre visite. Le revêtement de l'aire de jeux est en sable.

Le parc est également le point de départ du sentier pédestre Par monts et vals, un parcours agrémenté de panneaux éducatifs qui sauront éveiller la curiosité des plus jeunes.



PARC RIVERAIN GAGNON

Chemin Val-des-Lacs, J0T 2P0, Val-des-Lacs.

Le parc riverain Gagnon met à votre disposition une aire de pique-nique ainsi qu'un quai permettant la mise à l'eau d'embarcations non motorisées. C'est l'endroit idéal pour profiter du lac et de la nature environnante.

**parc en cours d'aménagement*



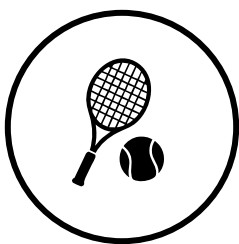
PARC RIVERAIN LAURIN

Chemin Laurin, J0T 2P0, Val-des-Lacs.

Le parc riverain Laurin offre une aire de pique-nique et un quai permettant la mise à l'eau d'embarcations. C'est également à cet endroit que la Municipalité procède, chaque année, à la mise à l'eau des bateaux au mois de mai et à leur sortie de l'eau au mois d'octobre.

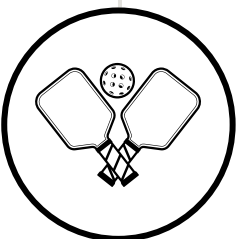
**parc en cours d'aménagement*

LES ACTIVITÉS SPORTIVES



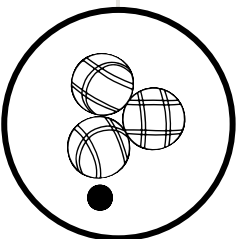
Le tennis

Val-des-Lacs met à la disposition de ses citoyens deux terrains de tennis en accès libre. Afin de favoriser une utilisation équitable, des plages horaires sont réservées par la Municipalité pour la pratique du tennis.



Le pickleball

Les deux terrains de pickleball sont accessibles à tous les citoyens. Leur utilisation est libre, à l'exception de certaines plages horaires réservées par la Municipalité. Une ligue amicale propose également plusieurs rencontres chaque semaine.



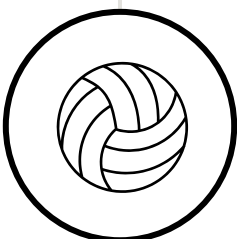
La pétanque

En été, deux terrains de pétanque extérieurs sont accessibles aux citoyens et un club de pétanque organise des activités. En hiver, les amateurs peuvent pratiquer la pétanque atout à l'intérieur grâce au club de pétanque atout, qui se réunit une fois par semaine.



Groupe de marche

Un groupe de marche propose plusieurs randonnées chaque semaine au cœur de notre belle municipalité. Les circuits, les distances, les horaires et les niveaux de difficulté varient afin de convenir à tous les marcheurs.



Le Volleyball

Une ligue amicale féminine se réunit une fois par semaine durant la période estivale (juillet et août) pour des rencontres sportives dans une ambiance conviviale.



Le Hockey

En hiver, la patinoire est mise à la disposition des citoyens pour le patinage libre et les parties de hockey. Un local est également accessible afin de permettre aux utilisateurs de se changer et de se préparer à l'abri. Du matériel, tel que des aides au patinage, des palets et des bâtons de hockey-balle, est disponible sur place.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire offre aux citoyens un espace convivial pour cultiver leurs récoltes, échanger et partager leur passion du jardinage.



LES DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Rayon de soleil est un regroupement de citoyennes et citoyens de Val-des-Lacs qui vous invite à partager un dîner convivial chaque 2e jeudi du mois au Centre communautaire et culturel (CCC). *Consulter calendrier.*

LA RADIO VALLACQUOISE

Fréquence 106.5 fm
La radio locale de Val-des-Lacs



LES ACTIVITÉS AU CCC



CLUB DE CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez jouer, échanger et partager de bons moments lors des rencontres du club de cartes et jeux de société. Apportez vos jeux et faites les connaître !

LA CHORALE

La chorale de Val-des-Lacs réunit les citoyens amoureux du chant pour créer ensemble un spectacle annuel empreint de passion et de convivialité.



LA PÉTANQUE ATOUT

Découvrez la pétanque « atout » en intérieur cet hiver! Une activité idéale pour bouger, rire et partager un bon moment entre Vallacquois et Vallacquoises.

LA DANSE EN LIGNE COUNTRY

Venez apprendre la danse country à Val-des-Lacs avec une professeure passionnée qui partage son talent et son amour de la danse.



LOCATION DE SALLE

Notre Centre Communautaire et Culturel (ancienne église) est disponible pour la location et peut accueillir jusqu'à 150 personnes. Plusieurs équipements peuvent être mis à votre disposition : tables, chaises, télévision, microphone, haut-parleurs, mini-bar, vestiaire et toilettes.

	Centre Communautaire et Culturel
Résident	175 \$
Non -Résident	250 \$
Évènement commercial ou spectacle	300 \$



BIBLIOTHÈQUE ALAIN LAMONTAGNE



LES HORAIRES

MARDI De 12h30 à 16h00

MERCREDI De 13h à 19h30

SAMEDI De 10h à 12h



349, chemin Val-des-Lacs



819 326 5624 poste 3607



biblio@val-des-lacs.ca



PRÊT DE LIVRE

Sur présentation de leur carte de membre, les citoyen(ne)s de Val-des-Lacs, peuvent profiter gratuitement de l'ensemble des services de prêt offerts.

DEMANDE DE LIVRE

Si un livre recherché n'est pas disponible à la bibliothèque, les citoyens peuvent en faire la demande. Ils seront contactés dès son arrivée.



ORDINATEUR & WIFI

Les membres de la bibliothèque peuvent profiter d'un accès à un ordinateur ainsi qu'au réseau Wi-Fi disponible dans toute la bibliothèque pour faciliter leurs démarches et leurs recherches.

CLUB DE LECTURE

La bibliothèque propose un club de lecture chaque 3e mardi du mois, et ce, toute l'année. Venez partager vos lectures, vos coups de cœur et échanger avec d'autres passionnés. Apportez votre lunch et profitez d'un moment convivial autour de la lecture.



ATELIERS DIVERS

La bibliothèque propose une variété d'ateliers, notamment créatifs, tout au long de l'année. Consultez la programmation de la bibliothèque pour découvrir les activités offertes.

FAMILLE

CAMP DE JOUR

La Municipalité de Val-des-Lacs est fière d'annoncer une nouvelle mesure de soutien financier destinée aux familles et aux grands-parents résidents :

Un remboursement pour les inscriptions aux camps de jour d'été pour les enfants et petits-enfants de Val-des-Lacs.



REMBOURSEMENT FRAIS SPORTIFS

La Municipalité offre une aide financière aux résident.e.s de Val-des-Lacs afin de favoriser la participation à des activités sportives. Consultez les modalités et le formulaire de demande sur notre site Web.



Val-des-Lacs ne possède pas d'école sur son territoire. Pour connaître l'établissement scolaire desservant votre résidence, veuillez communiquer avec le Centre de services scolaire des Laurentides.

ÉCOLE



Depuis 2025, les demandes d'inscription aux services de garde se font via le Portail d'inscription aux services de garde, la plateforme officielle du gouvernement du Québec. Les parents peuvent y inscrire leur enfant, suivre leur dossier et gérer leurs demandes auprès des CPE, garderies et services de garde éducatifs reconnus.

GARDERIE

DEMANDE DE PERMIS

Il est recommandé de communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement avant d'entreprendre tout projet afin de confirmer si un permis ou un certificat d'autorisation est exigé.



PERMIS DE CONSTRUCTION

Toute personne qui entend entreprendre un projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments et de travaux de rénovation majeure doit, préalablement au début des travaux, obtenir un permis de construction délivré par le fonctionnaire désigné de la municipalité.



CERTIFICAT D'AUTORISATION

Toute personne qui en tout ou en partie, entend modifier l'usage ou la destination d'un immeuble, ainsi que procéder à des travaux de déblai, de remblai, de déplacement d'humus, de démolition, de transport de bâtiment usiné ou non, doit, préalablement au début des travaux, obtenir un certificat d'autorisation délivré par le fonctionnaire désigné de la municipalité.

LES DIFFÉRENTS PERMIS

Permis de rénovation

Permis de brûlage

Permis de construction - reconstruction
agrandissement

Permis de démolition

Permis de ponceau, Entrée charretière,
Remblais / Déblais

Procuration

Permis de lotissement

Location à court terme (Usage conditionnel)

Vente de garage

Permis de construction accessoire

Permis d'abattage d'arbres

Dérogation mineure

Permis de piscine et spa

Permis d'installation sanitaire et de puit

Permis de galerie, Balcon, Terrasse et Patio

**Un délai de traitement des demandes de permis est à prendre en compte.
Pensez à demander vos permis à l'avance.*

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez le département de l'urbanisme par courriel : urbanisme@val-des-lacs.ca ou par téléphone au **(819) 326 5624 poste 3604**



LES TAXES MUNICIPALES

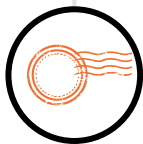
Le paiement des taxes municipales se fait en 4 versements répartis sur l'année.



VIA VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

Vous pouvez acquitter vos taxes dans votre institution financière. Vous pouvez aussi payer directement en ligne sur le site du réseau bancaire de votre institution.

Pensez à vérifier si votre institution financière fait partie de nos inscriptions.



PAR VOIE POSTALE

Acheminez votre chèque ou votre mandat de poste à l'ordre de la municipalité depuis un bureau de poste Canada au 349, chemin Val-des-Lacs, J0T 2P0, Val-des-Lacs.



PAR DÉPÔT À LA MUNICIPALITÉ

Une boîte brune est située à gauche de la porte de la bibliothèque municipale, vous permettant de déposer votre paiement (Chèque ou mandat-poste) au moment qui vous convient.



À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE

Vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à la réception de l'hôtel de ville.

Attention, aucune carte de crédit n'est acceptée.

Pour les paiements internationaux, la procédure a été modifiée.

Il est primordial de nous confirmer l'envoi de chaque paiement avec votre numéro ou vos numéro(s) de matricules.

Vous pouvez procéder par virement bancaire, par SWIFT ou par WISE.

Pour les paiements en EUROS, les chèques de plus de 500\$ sont acceptés seulement.

Vous pouvez communiquer avec nous par courriel : info@val-des-lacs.ca ou par téléphone (819) 326 5624.



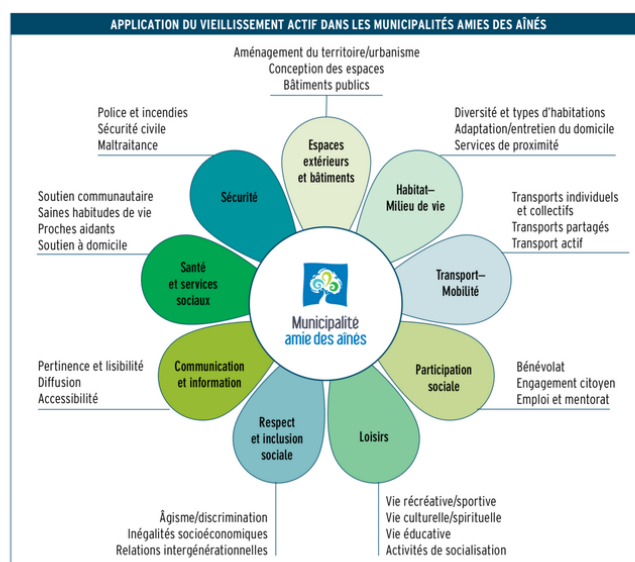


LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Notre municipalité est fière de s'inscrire dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette politique vise à créer un milieu de vie inclusif, sécuritaire et dynamique, où les personnes âgées peuvent vieillir activement tout en participant pleinement à la vie de la communauté.

À travers diverses actions et initiatives, la municipalité favorise l'accessibilité aux services, encourage la participation sociale, soutient les loisirs et veille à offrir un environnement adapté aux besoins de tous. En améliorant la qualité de vie des aînés, c'est l'ensemble de la communauté qui en bénéficie.

Bienvenue dans une municipalité où chaque génération a sa place!



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ



TAXIBUS

Service offert 7 jours sur 7. Le taxibus est un service de transport collectif sur réservation, qui permet de relier des villes entre elles, fonctionnant sur un horaire établi.

La municipalité de Val-des-Lacs est desservie par un service de taxibus, offrant une solution de transport pratique et accessible. Plusieurs arrêts sont répartis sur le territoire afin de faciliter vos déplacements.

Pour utiliser le service, il suffit de réserver en ligne en sélectionnant la date, l'heure et l'arrêt souhaités. Le taxibus vous permet de vous déplacer facilement, selon vos besoins.

BON À SAVOIR



FEUX ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice sont interdits sur l'ensemble du territoire de Val-des-Lacs.



FEUX EXTERIEURS

Il est important de vérifier l'indice de feu de la SOPFEU avant d'allumer un feu extérieur. Demander un permis de brûlage si nécessaire.



ABRIS TEMPORAIRE

Période autorisée du 1^{er} octobre au 30 avril. Hors de cette période, tous les abris temporaires doivent être désinstallés.



LUMIÈRE

Il est interdit de projeter de la lumière en dehors de votre propriété.



FOSSE SEPTIQUE

Si votre habitation est permanente, vous devez vidanger votre fosse à tous les 2 ans. Si votre habitation est saisonnière, la vidange se fait tous les 4 ans. Une preuve de vidange doit être transmise à la Municipalité.



STATIONNEMENT

Le stationnement sur les chemins publics est interdit en tout temps.



LICENCE ANIMAUX

Une licence est obligatoire pour tous les chiens et chats* gardés sur le territoire de la municipalité de Val-des-Lacs. La licence est valide pour la période d'une année allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Merci de votre collaboration.



JOINDRE LA MUNICIPALITÉ



ADRESSE POSTALE

349, chemin Val-des-Lacs
J0T 2P0 Val-des-Lacs, (Québec)



HEURE D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi
De 9h à 16h



CONTACTS

Téléphone (819) 326 - 5624
Courriel info@val-des-lacs.ca

ABONNEZ-VOUS à L'INFOLETTRE

Notre infolettre est envoyée une fois par semaine, tous les vendredis à 12 h. Elle vous permet de rester informé des événements à venir, des actualités municipales, des avis et informations importantes, ainsi que des différents messages de prévention diffusés tout au long de l'année.

En vous abonnant, vous ne manquerez rien de ce qui se passe à Val-des-Lacs!



Suivez notre page Facebook officielle - Municipalité de Val-des-Lacs - officiel



**Au cœur de votre quotidien,
nous sommes là pour vous.
Merci de faire partie de la
vie de notre communauté.**

“

Val-des-Lacs rayonne
au cœur de la nature

”